



FICHE DE DEMANDE DE SUIVI SYNDICAL 2021 – 2022

Les Commissions Paritaires ne se tiennent plus depuis 2020 (Loi de transformation de la fonction publique d'aout 2019 à laquelle le SNALC s'est opposé).

Désormais chaque personnel doit être particulièrement vigilant pour la gestion de sa carrière.

Le SNALC (syndicat représentatif dans les CA, au CTA et au CTM) vous propose son expertise qui vous évitera d'être victime d'éventuelles erreurs administratives.

Si vous souhaitez être accompagné(e) et conseillé(e) par le SNALC, renvoyez-nous cette fiche de demande de suivi et nous prendrons contact avec vous.

NOM et PRENOM :

Date de naissance :

ETABLISSEMENT :

CATÉGORIES : PE/ Agr. / Cert. / PLP / PEPS / CPE /Stagiaire /Contractuel /AESH /AED /AP

GRADE : Cl. Normale / Hors Cl. / Cl. Exceptionnelle

ÉCHELON :

MAIL PERSONNEL :

TELEPHONE :

ADHERENT : OUI / NON

DERNIER RDV DE CARRIERE (date / échelon / avis) :

Je, soussigné(e), demande à être contacté(e) par un élu du SNALC afin d'être suivi(e) et conseillé(e) pour la gestion de ma carrière concernant les opérations cochées ci-dessous.

- Mutations inter académique.
- Mutations intra académique.
- Promotion de grade à la Hors Classe.
- Promotion de grade à la Classe exceptionnelle et/ou échelon spécial de la Cl exceptionnelle.
- Rendez-vous de carrière (passage au 7^{ème}, au 9^{ème}, à la hors classe).
- Contestation de l'avis final faisant suite au RDV de carrière.
- Promotion d'échelon.
- Promotion sur liste d'aptitude.
- Demande de détachement.
- Dossier retraite.
- Autre (préciser) :

Date et signature : ☐

SNALC REUNION – 375 rue Maréchal Leclerc – 97 400 SAINT DENIS

snalcreunion974@gmail.com

TEL : 02 62 21 37 57